

Déclaration d'accessibilité

Stellantis N.V. s'engage à rendre son site internet accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

Le schéma d'action pluriannuel et le plan d'action de l'année 2025 sont en cours de préparation et seront publiés ultérieurement.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site <https://www.stellantisdesignstudio.com/fr>

État de conformité

Le site <https://www.stellantisdesignstudio.com/fr> est partiellement conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité.

Résultat des tests

L'audit de conformité, réalisé en interne sur un échantillon de pages, incluant la page d'accueil et la page relative à la politique de confidentialité.

L'évaluation a été menée :

- En interne, à l'aide de différents outils automatiques, notamment WAVE et Axe-Core, avec une moyenne de conformité estimée à 90 % ;

Le rapport détaillé est disponible sur demande via les contacts indiqués ci-dessous.

Contenus non accessibles

Malgré tous nos efforts pour garantir l'accessibilité du site, certaines limitations peuvent subsister. Voici une description des limitations connues et des solutions possibles. Veuillez nous contacter si vous constatez un problème non mentionné ci-dessous :

- Des éléments non textuels (images, icônes, boutons) dépourvus de texte alternatif ou de nom accessible ;
- Un contraste insuffisant entre le texte et l'arrière-plan dans certaines sections ;
- Des problèmes de structure sémantique et d'utilisation de rôles ARIA inappropriés ;
- Des liens ou éléments interactifs sans libellé clair ou difficilement accessibles au clavier ;
- L'ouverture de nouvelles fenêtres sans indication explicite pour l'utilisateur.

Ces points feront l'objet d'ajustements dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.

Dérogations pour charge disproportionnée

Le site a été développé sur la plateforme AEM, en respectant la majorité des critères d'accessibilité prévus. L'adaptation complète de toutes les sections du site aux exigences du RGAA représente actuellement une charge disproportionnée, mais des améliorations progressives sont prévues.

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Pas de contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité identifiée.

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 25 juin 2025.

Elle a été mise à jour le 27 juin 2025.

Technologies utilisées pour la réalisation du site

- HTML5
- CSS
- JavaScript
- Adobe Experience Manager

Environnement de test

Agents utilisateurs, technologies d'assistance et outils utilisés pour vérifier l'accessibilité :

1. Auto-évaluation automatisée effectuée à l'aide de quatre outils reconnus par le W3C : ASLint, AxeCore, equal-access et WAVE, sur les pages listées dans la présente déclaration. Dernière analyse : 26/06/2025.
2. Auto-évaluation manuelle visant à vérifier le fonctionnement au clavier ainsi que l'usage de VoiceOver et d'autres technologies d'assistance intégrées aux dispositifs. Dernière analyse : 26/06/2025.

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- Page d'accueil
- Page de contact
- Page "Studio"
- Mentions légales

- Politique de confidentialité

Retour d'information et contact

Si vous constatez un défaut de conformité ou si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Contacter le responsable du site : sds.webaccessibility@stellantis.com (en précisant l'URL concernée et la nature du problème rencontré)

Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits
(<https://www.defenseurdesdroits.fr/nous-contacter-355>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits près de chez vous
(<https://www.defenseurdesdroits.fr/carte-des-delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) :
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07